



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COLLECTIF DU 18 JUILLET 2014

Le 25 Juillet 2014

Ordre du jour de la rencontre du 18 juillet

- 1 - Planning des rendez-vous institutionnels et rencontres à venir
- 2 - Occasions de sensibiliser le grand public en valorisant de bonnes pratiques en France et au niveau international :
 - 2.1 - Prix Prévention de la délinquance 2014
 - 2.2 - Prix des droits de l'Homme de la République Française 2014
- 3 - Elargissement du Collectif
 - 3.1 - En cours de réflexion
 - 3.3 - Informations demandées au Collectif
- 4 - Initiatives de différentes associations du Collectif, en cours
 - 4.1 - La traite à des fins d'exploitation sexuelle, à Marseille
 - 4.2 - Participation à une étude sur l'argent de la criminalité en France
 - 4.3 - Projet européen ISEC - Prévention et lutte contre le crime
 - 4.4 - Recherche action : La traite des êtres humains dans des situations de conflits et post-conflits
 - 4.5 - La participation des mineurs étrangers victimes de traite et d'exploitation aux politiques qui les concernent
 - 4.6 - Les mineurs victimes de traite dans leurs pays d'origine : Roumanie, Bulgarie, Bosnie-Herzégovine
 - 4.7 - Situation de la prise en charge des mineurs victimes de traite en France
- 5 - Une action du Collectif en préparation : La traite des mineurs au regard du suivi de la Convention internationale des droits de l'Enfant

Calendrier actualisé au 25 juillet 2014 :

Prochaine réunion du Collectif le **Vendredi 5 septembre de 10h à 12h30** au siège du Secours Catholique, 106 rue du Bac 75341 Paris cedex 07

A noter :

Rencontre d'une délégation du Collectif avec la **CFDT** le 10 septembre à 16h, à la CFDT, 4 boulevard de la Villette, 75019 Paris.

Rencontre avec **Monsieur Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur et Madame Berriat, Directrice adjointe et le Conseiller action publique de la Ministre de la Justice** le Jeudi 11 septembre 2014 à 9h30 puis 15h30 (Délégation du Collectif composée de Secours Catholique, CCEM, Hors la Rue, OICEM, AFJ, Amicale du Nid).

Participants

ACPE : Raffaella TATANGELO

AFJ : Magali POIRIER

Amicale du Nid : Hélène DE RUGY

Armée du Salut : Katarzyna HALASA

Bon Pasteur : Marie-Hélène HALLIGON

ECPAT France : Alice TALLON et Eléonore CHIOSSONE

Hors la Rue : Guillaume LARDANCHET et Bénédicte CABROL

OICEM : Andréa COUZY

Secours Catholique : Geneviève COLAS (coordination du Collectif)

Et Olivier PEYROUX

Compte-rendu de la rencontre :

- 1 - PLANNING DES RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS ET RENCONTRES A VENIR

Voir page 1 le calendrier actualisé au 25 juillet 2014, date d'envoi de ce compte-rendu.

2 - OCCASION DE SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC EN VALORISANT DE BONNES PRATIQUES EN FRANCE ET AU NIVEAU INTERNATIONAL :

Alors que la traite des êtres humains est trop mal connue en France, plusieurs institutions choisissent cette thématique pour leur Prix 2014. Il convient d'en profiter pour **faire connaître la traite des êtres humains et l'action de la société civile dans ce domaine.**

2.1 - PRIX PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2014

Les acteurs de la lutte contre la traite des êtres humains peuvent se porter candidat au prix Prévention de la Délinquance 2014 **jusqu'au 5 septembre (la date du 1er août a été repoussée).**

Le Prix Prévention de la Délinquance, un évènement national

Depuis sa création il y a sept ans, le Prix Prévention de la Délinquance (PPD) est devenu un évènement de la prévention en France. Organisé conjointement par le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) et le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (CIPD), il nourrit l'ambition de donner une visibilité nationale et européenne à des actions locales. Tous les acteurs qui s'inscrivent dans une démarche préventive sont invités à concourir. Le prix récompense l'innovation et l'efficacité des pratiques de prévention mises en œuvre sur le long terme et évaluées. Les dossiers sont examinés par un jury composé d'experts et de professionnels exerçant dans le domaine de la prévention de la délinquance.

Remporter le Prix Prévention Délinquance, c'est avoir la possibilité de promouvoir son action en France et en Europe. En effet, chaque année, le lauréat du PPD est invité à représenter la France au Prix Européen de Prévention de la Criminalité, organisé par le Réseau européen de prévention de la criminalité (REPC).

La thématique du Prix Prévention Délinquance 2014 : La traite des êtres humains

De nombreuses situations de vulnérabilité peuvent toucher des personnes mineures ou majeures, femmes ou hommes. Prévenir la traite des êtres humains, c'est pouvoir identifier ces publics et les prendre en charge sur son territoire.

Les facteurs de vulnérabilité sont multiples, il peut s'agir de l'appartenance à une minorité, de précarité sociale et économique, d'âge, de sexe, de revenu ou encore d'éducation. L'influence d'un environnement familial, social, culturel ou politique violent est également très décisive. Ces deux groupes de facteurs associés à la présence d'organisations criminelles et à la demande du marché, déterminent qui sera victime de la traite.

En effet, le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants qui complète la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée définit la traite des êtres humains comme « *le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organe* »

Le lauréat se verra décerner un prix de 10 000 € et représentera la France au Prix européen de prévention de la criminalité en fin d'année. Les second et troisième recevront respectivement un prix de 5 000 € et de 3 000 €.

Renseignements sur <http://ffsu.org/index.php?id=32484>

Hors la Rue, AFJ, OICEM, Amicale du Nid et Secours Catholique étudient une possible candidature.

2.2 - PRIX DES DROITS DE L'HOMME DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE "LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE" EDITION 2014

Voici la présentation du Prix telle qu'on peut la trouver sur le site de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) sur le sujet qui nous concerne. Les dossiers doivent être envoyés à la CNCDH avant le 24 septembre 2014.

Le Prix des droits de l'homme de la République Française « Liberté-Égalité-Fraternité » pour 2014, remis par le Premier ministre du Gouvernement français, est ouvert aux candidatures. Ce Prix, créé en 1988, est destiné à récompenser des actions individuelles ou collectives de terrain, sans considération de nationalité ou de frontières, menées en France ou à l'étranger, et portant sur l'un de deux thèmes, au choix. C'est une occasion de faire connaître la question abordée au grand public et pour ceux qui reçoivent le prix, de faciliter des démarches institutionnelles par la suite.

Les organisations non gouvernementales, sans considération de nationalité ou de frontières, devront présenter une action de terrain ou un projet menés en France ou à l'étranger, portant sur l'un des deux thèmes, au choix, de l'année 2014 :

Thème 1 : La traite et l'exploitation des enfants

La traite des enfants est un problème de portée mondiale touchant un grand nombre d'enfants. D'après certaines estimations, il pourrait y avoir 1,2 million d'enfants victimes de la traite chaque année. Il existe une demande d'enfants comme main-d'œuvre bon marché ou aux fins d'exploitation sexuelle. Souvent, les enfants et leur famille ne sont pas conscients des dangers de la traite, convaincus qu'ils sont que les chances d'un emploi et d'une vie meilleurs existent dans les pays étrangers.

Considérant souvent l'activité sexuelle comme une affaire privée, les communautés locales répugnent à intervenir dans les affaires d'exploitation sexuelle. Cette attitude rend les enfants plus vulnérables à cette forme d'exploitation. Des mythes tels que la conviction que l'on peut guérir du VIH/SIDA en ayant des rapports sexuels avec une vierge et les progrès technologiques tels que l'Internet, qui ont facilité la pédopornographie, ainsi que le tourisme sexuel ne font que renforcer leur vulnérabilité.

Les projets récompensés pourront porter sur des actions concrètes sur le terrain de défense et de protection des enfants contre la traite et l'exploitation, des actions d'accueil et de réhabilitation d'enfants victimes, sur des programmes d'intégration des enfants victimes de traite, des lignes d'assistance et autres instruments pour signaler la disparition ou l'exploitation sexuelle d'enfants, des actions de plaidoyer en faveur des instruments juridiques interdisant la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle. »

Renseignements sur :

http://www.cncdh.fr/sites/default/files/appel_a_candidatures_2014_4.pdf

3 - ELARGISSEMENT DU COLLECTIF

3.1 – EN COURS DE REFLEXION

Anick FOUGEROUX , Présidente de SOS Esclaves a confirmé l'intérêt de l'association SOS Esclaves de participer au Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains ». Cette association créée en 2007 a pour objectif de porter aide et assistance à toutes les victimes d'esclavage moderne. Son assistance porte tant sur les difficultés juridiques que judiciaires et aussi psychologiques ou sociales. Pour l'heure l'Association ne bénéficie d'aucune aide mais a de nombreux bénévoles particulièrement motivés, de sorte que SOS Esclaves sait intervenir rapidement dans des cas très différents.

L'association a comme objectifs de :

- . Lutter contre la traite des êtres humains et l'exploitation des personnes réduites en esclavage à domicile ou dans les entreprises
- . Assurer l'assistance juridique, morale, psychologique et sociale des victimes afin de leur permettre de faire reconnaître leurs droits, de vivre en situation légale et de recouvrer une totale indépendance.

En mars 2014, SOS Esclaves avait déjà accueilli 54 victimes d'esclavage domestique. Entrer en contact et accueillir les victimes, les assister sur le plan juridique et administratif, leur rendre leur dignité, avec un suivi psychologique, éducatif et professionnel constituent les missions principales de SOS Esclaves.

Le dossier complet est disponible au secrétariat du Collectif. Anick FOUGEROUX est invitée à transmettre les rapports d'activités des trois années passées (2011, 2012, 2013) au secrétariat du Collectif et participer à la rencontre du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » le 5 septembre 2014 à 11H45 pour présenter l'association.

Le Collectif déterminera ensuite son élargissement ou non à cette association.

3.2 – INFORMATIONS DEMANDEES AU COLLECTIF

Forum Réfugiés-Cosi a pris contact avec la Coordination du Collectif et souhaite connaître davantage le Collectif. Forum Réfugiés-Cosi est une association sans but lucratif œuvrant pour l'accueil des réfugiés, la défense du droit d'asile et la promotion de l'état de droit. Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des demandeurs d'asile, elle rencontre des victimes de la traite. La problématique de la traite des êtres humains et les solutions qui sont proposées les intéressent particulièrement.

Des demandes de précisions ont été transmises à Forum Réfugiés – Cosi.

4– INITIATIVES DE DIFFERENTES ASSOCIATIONS DU COLLECTIF, EN COURS

4.1 - LA TRAITE A DES FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE, A MARSEILLE

L'Amicale du Nid informe le Collectif d'une rencontre à Marseille en septembre organisée par un éducateur de l'Amicale du Nid de Marseille, à laquelle la Mission Interministérielle MIPROF est invitée.

Des associations du Collectif ont aussi été invitées au niveau local (liste non connue à ce jour au niveau national).

Les rencontres de terrain de la part d'associations sont des initiatives intéressantes, mais le Collectif regrette que depuis l'adoption du Plan national contre la traite, en mai 2014, la MIPROF n'ait pas invité l'ensemble des associations concernées et souhaiterait qu'une telle rencontre ait lieu au niveau national et permette de préciser les démarches possibles au niveau local pour éviter la dispersion et donner des chances d'efficacité en mettant les forces en commun sur la question de la traite des êtres humains sous toutes ses formes.

4.2 – PARTICIPATION A UNE ETUDE SUR L'ARGENT DE LA CRIMINALITE EN FRANCE

Hélène de RUGY informe le Collectif sur une étude réalisée par Thierry OURGAUD, Commissaire divisionnaire sur l'argent de la criminalité organisée en France. Plusieurs chapitres ont un lien avec la traite : le marché criminel du trafic de migrants, de la prédation itinérante, de l'exploitation sexuelle.

Le sujet est intéressant, mais le Collectif s'interroge avec l'Amicale du Nid sur la pertinence des chiffres et la nécessité d'une récolte précise des chiffres de la traite en France.

4.3 - PROJET EUROPEEN ISEC (PREVENTION ET LUTTE CONTRE LE CRIME)

Dans le cadre d'un appel à projets européen proposé par la Direction Générale Justice de la Commission européenne et l'Agence des Droits Fondamentaux (FRA), l'Amicale du Nid s'engage dans un projet avec des Bulgares sur les barrières et leviers pour aider les victimes adultes de traite à des fins d'exploitation sexuelle.

4.4 - RECHERCHE – ACTION « LA TRAITE DES ETRES HUMAINS DANS DES SITUATIONS DE CONFLITS ET POST-CONFLITS »

Durant les conflits, les organisations ne prennent pas suffisamment en compte certaines populations et personnes particulièrement vulnérables au risque de traite des êtres humains. Pendant les phases post-conflits, certaines formes de traite ne sont pas prises en compte ou ne le sont pas suffisamment, ou tendent à être négligées sur le long terme.

Le Secours Catholique est associé à une douzaine de Caritas euro-méditerranéennes pour mener une recherche – action sur « traite et conflits ». Cette thématique complexe requiert une approche scientifique et pratique impliquant une « recherche-action » : une analyse sociologique et une implication active du réseau Caritas et de ses partenaires.

Par recherche-action on entend une approche à la fois scientifique et pratique (méthodes scientifiques, analyse de terrain, interviews avec les victimes, etc.) spécifiant le type d'actions à entreprendre avec les victimes et personnes à risque. Ce processus permet de renforcer l'expertise et les compétences du réseau Caritas afin de mener des actions de plaidoyer portant sur les situations rencontrées, à une échelle locale, nationale ou encore internationale.

Résultats attendus :

- La thématique de la traite dans un contexte de conflits et post-conflits sera mieux connue.
- Les interventions de Caritas et des partenaires de Caritas seront mieux ajustées et plus efficaces, et utiliseront de nouveaux outils et moyens d'action.
- Des recommandations seront adressées aux institutions au niveau national et international afin de prévenir la traite dans des situations de conflits et post-conflits.

Dans chaque pays, il s'agit de repérer :

- Qui sont les victimes avérées ou potentielles de traite des êtres humains dans des situations de conflits ou post-conflits (pays d'origine, âge, personnes seules, familles, formes d'exploitation, etc.)
- Pourquoi ces situations ne sont-elles pas suffisamment prises en compte par les principales ONG, donateurs ou gouvernements ?
- Caritas et ses partenaires sont-ils prêts à monter des projets avec ses populations (plaidoyer, formation, actions de terrain, etc.) ?

Après avoir identifié des groupes-cibles dans chacun des pays concernés par la Recherche – Action, les questions suivantes seront approfondies :

- Quelles sont les causes à l'origine de l'exploitation de ces personnes ?
- Quelles sont les méthodes de recrutement ?
- Quelles formes de manipulation par les trafiquants ?
- Quelles sont les formes d'exploitation ?
- Quelles sont les actions de Caritas et des partenaires avec ces populations ?

4.5 - LA PARTICIPATION DES MINEURS ETRANGERS VICTIMES DE TRAITE ET D'EXPLOITATION AUX POLITIQUES QUI LES CONCERNENT

Hors la rue travaille sur la question de la participation des mineurs étrangers aux décisions qui les concernent à travers le projet « Participation, capacités et résilience des enfants migrants contre la traite des êtres humains et l'exploitation ». L'association a créé des groupes de mineurs d'une part et des groupes de professionnels auxquels participent diverses associations du Collectif. Plusieurs associations du Collectif collaborent avec Hors la Rue dans ce projet. Il s'agit d'une initiative visant au renforcement de la participation et des capacités des enfants migrants exposés aux risques de traite des êtres humains et d'exploitation. Le projet repose sur une approche novatrice en octroyant aux enfants migrants un rôle central dans la définition de mesures de protection adaptées contre l'exploitation et la traite des êtres humains.

Le projet comprend deux activités principales :

- Des sessions de consultation avec des enfants migrants selon une méthodologie participative adaptée à leur âge et profil.
- Des groupes de réflexion avec des professionnels intervenant auprès de mineurs migrants dans un but d'échange de pratiques et d'expériences en matière de prévention et protection.

Ce travail permettra de définir un modèle d'intervention auprès des enfants migrants dont le but est de renforcer leur participation et leurs capacités afin d'écartier les risques d'exploitation et de traite des êtres humains. La capitalisation des bonnes pratiques retenues en matière d'autoprotection et de protection permettra l'élaboration de deux outils informatifs multilingues : un « plan de sécurité » et un site internet. Les résultats du projet seront également disséminés à travers des formations et un séminaire transnational qui aura lieu à Bruxelles en 2015. Les outils créés seront présentés aux institutions européennes et largement diffusés.

4.6 - LES MINEURS VICTIMES DE TRAITE DANS LEURS PAYS D'ORIGINE : ROUMANIE, BULGARIE, BOSNIE HERZEGOVINE

Une étude est menée avec Terre Des Hommes Hongrie dans les Balkans pour mieux comprendre les modes de recrutement et d'exploitation des mineurs et mettre en place des outils de prévention contre la traite à un niveau local et en partenariat avec les ONG et administrations locales.

4.7 - SITUATION DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS VICTIMES DE TRAITE EN FRANCE

ECPAT, avec quelques associations, tente de faire un état des lieux sur différentes formes de prise en charge des mineurs victimes de traite en France, dans les grandes villes, avec les associations intéressées par les questions de traite (repérage, identification et protection). Elle s'associe à d'autres membres du collectif et des institutions. Pour cela un questionnaire est préparé permettant de relver des données à partager au niveau européen.

5 – LA TRAITE DES MINEURS EN France AU REGARD DU SUIVI DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » prépare un rapport alternatif/complémentaire sur le suivi de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en France en ce qui concerne plus psécifiquement la traite et l'exploitation des mineurs. Ce rapport devra être prêt avant fin février 2015. Il sera ensuite étudié par le Comité de suivi de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à Genève dans la semaine du 8 juin 2015. Alors qu'en mai 2014 la France a adopté son premier plan d'action contre la traite des êtres humains, ce document permettra de mettre l'accent sur la question de la traite des mineurs.

Différentes questions y seront approfondies :

Les différentes formes de traite des mineurs en France et en lien avec la France, à tous les âges :

- Ventes de bébés
- Adoptions illégales
- Confiage avec exploitation ou enfant moyen de pression
- Mariages forcés
- Travail forcé (marché, entreprises textiles, alimentaire, informatique... par exemple)
- Esclavage domestique (faux jeunes gens au pair,...)
- Exploitation par des « marchands de sommeil » (hébergement contre travail forcé)
 - Le passage des frontières (plus facile avec un bébé ; jeune payé pour faire le passeur quand des passeurs se trouvent en difficulté parce que c'est moins risqué pour un mineur en terme de conséquences)
- Pédopornographie
- Cyberpornographie : « traite des enfants 2.0 »
- Passage de drogue
- Guetteurs dans un trafic
- Objet de tourisme sexuel lors de compétitions ou événements mondiaux
- Mendicité forcée
- Vol, cambriolage, Distributeurs de monnaie
- Arnaque à des associations, escroquerie à la charité
- Sport
- Internet

Une réalité invisible : autour de l'identification

Les questions autour du statut du mineur victime de traite

Les mineurs dans un contexte de pauvreté et de précarité particulièrement vulnérables à la traite

Le manque d'accompagnement systématique approprié, global et coordonné
Une approche sectorielle inadaptée
Des conditions de survie
L'absence de suivi de santé. La grossesse. De génération en génération...
Dans le contexte de conflits ou post-conflits
Des mineurs exploités d'un pays européen à l'autre
L'impact des politiques migratoires sur la traite des mineurs
La situation des mineurs isolés étrangers victimes de traite
Le manque de formation des professionnels en matière de traite, en particulier des mineurs : justice, police, éducation, santé
Des discours médiatiques et politiques privilégiant le phénomène
L'absence de présomption de minorité
Le passage à la majorité
La parole des enfants victimes de traite
La participation des mineurs victimes ou potentielles victimes aux politiques qui les concernent
La continuité de la protection dans d'autres pays
...

Chacun-e est invité-e à transmettre au secrétariat du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » les documents permettant d'enrichir ces questions ou d'autres concernant les mineurs et la traite en France ou en lien avec la France.

Geneviève Colas
Pour le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »